

LE JOURNAL DE ROUBAIX

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Caré-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^{ie} place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 3 JANVIER 1892

NOUVELLES DU JOUR

Un paricide à Saint-Etienne

St-Etienne, 2 janvier. — La nuit dernière, un nommé Targe, âgé de 26 ans, a été victime d'une discussion avec son père, âgé de 60 ans, a donné à son oncle un coup de couteau au bras qui, par suite de l'ouverture de la veine par le poignard, entraîna la mort. Le paricide a été arrêté.

Manifestations franco-russe à Toulon

Toulon, 2 janvier. — Ce soir, au Grand-Théâtre, magnifiquement décoré pour la circonstance, a eu lieu la soirée de gala offerte aux officiers de la frégate russe *Mélanie* et du croiseur grec *Sphérus*.

M. Fallières et l'évêque de Carcassonne

Paris, 2 janvier. — Voici le texte de la lettre adressée par M. Fallières à Mgr Villard, évêque de Carcassonne, et qui a amené la réponse du prélat au ministre des cultes.

La conférence à Bordeaux par le Père Didon

Paris, 2 janvier. — Le R. P. Didon et M. de Mun doivent se rendre, le 14 janvier, à Bordeaux pour y faire une conférence.

Le major Wissmann en Afrique

Londres, 2 janvier. — Le correspondant berlinois du *Times* annonce, pour la fin de la saison des pluies le retour du major Wissmann dans l'Afrique orientale allemande. Il dirigera en personne l'expédition à destination de la Victoria Nyanza.

Le discours du trône en Portugal

Lisbonne, 2 janvier. — Dans le discours du trône qu'il a prononcé en ouvrant la session des Cortes, le roi de Portugal, après avoir constaté les rapports excellents qui existent entre le Portugal et les nations étrangères, a déclaré qu'en ce qui concerne les traités de commerce, la règle du Portugal est de ne rien donner sans recevoir des concessions équivalentes.

Detournements importants à une caisse d'épargne

Budapest, 2 janvier. — La direction et le comité de surveillance de la première caisse d'épargne de la ville de Budapest, ont constaté la disparition de la caisse de 50,000 florins en espèces, et d'obligations de rente pour une valeur nominale de un million.

La fièvre jaune au Brésil

Rio-de-Janeiro, 2 janvier. — La fièvre jaune a pris un tel développement à Santos que le consul britannique a adressé à ce sujet un télégramme spécial à Lord Salisbury. Le consul attribue la maladie à l'état d'insalubrité du port et aux retards apportés dans le débarquement des navires.

La réforme judiciaire

Paris, 2 janvier. — La sous-commission sénatoriale des finances, chargée de l'examen de la réforme judiciaire, a commencé aujourd'hui ses travaux. Elle est arrivée à un dégrèvement de dix-huit millions et demi pour lesquels elle va rechercher des taxes compensatrices.

Le président de la compagnie P. L. M.

Paris, 2 janvier. — M. Charles Millet, président du conseil d'administration de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, s'étant démis de ses fonctions pour raisons de santé, vient d'être nommé président honoraire. C'est M. Caillaux, ancien ministre des travaux publics, vice-président actuel du conseil de la compagnie, qui est appelé à recueillir la succession de M. Millet.

Le drame de la prison de Montpellier

Montpellier, 2 janvier. — L'arrestation d'un dangereux vagabond, qui avait même provoqué la présence immédiate du directeur de la maison d'arrêt, avait fait à l'arrestation de Magrès. Mais ce dernier resta toujours introuvable.

Un accident de bateau. — Trente-deux victimes

New-York, 2 janvier. — Des avis de Panama, datés du 26 décembre, annoncent que 32 personnes se sont noyées par suite d'un accident de bateau sur la rivière Cauca (Colombie).

Troubles au Mexique

New-York, 2 janvier. — Le *Herald* reçoit la dépêche suivante de Laredo (Texas): « Le gouvernement mexicain a offert 300,000 dollars pour la tête du chef des rebelles Gaxca. »

Plus de cent personnes ont été massacrées par les autorités mexicaines qui les soupçonnaient d'être des rebelles.

« Les habitants de Puebla se sont soulevés. »

Les relations commerciales de la France

AVEC LES AUTRES PUISSANCES

Paris, 2 janvier. — Des négociations sont engagées avec la plupart des puissances étrangères en vue de la fixation de nos relations commerciales avec elles à partir du 1^{er} février prochain.

Le *Times* se fait un plaisir de donner quelques détails sur les résultats déjà acquis ou à la veille de l'être.

La France et la Grèce se sont mises d'accord: la première pour accorder à la seconde le bénéfice de son tarif minimum; la seconde pour nous garantir le régime de la nation la plus favorisée.

Toutefois la France n'a concédé à la Grèce le bénéfice du tarif minimum que pour six mois.

Avec la Suède, les négociations sont à la veille d'aboutir.

Enfin le gouvernement est à la veille de conclure avec les Etats-Unis une convention de commerce pour l'application partielle du tarif minimum. La convention a pour but de maintenir de la part des Etats-Unis l'exemption de droits pour un certain nombre de produits français: peaux, sucs, mielasses, etc., qui représentent une importance d'une douzaine de millions.

Avec la Belgique, les pourparlers sont ralentis par une indisposition de notre ministre à Bruxelles; mais tout fait prévoir un accord, il ne s'agit plus que de la Hollande.

Avec la Suisse, il y a quelques points délicats à résoudre, mais on conserve bon espoir d'aboutir à une solution satisfaisante.

Berlin, 2 janvier. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* apprend de source autorisée, que le gouvernement espagnol a proposé à la prorogation provisoire jusqu'au 30 janvier 1892 du traité de commerce existant, sous la condition qu'on laisserait en dehors les stipulations du tarif espagnol relatives au droit d'entrée actuel sur l'eau-de-vie. La *Gazette* ajoute que le gouvernement a décliné cette proposition.

Le crime de Dijon

Dijon, 2 janvier. — Les recherches de la justice relatives au double assassinat des époux Roy, tués à coups de hache, ont abouti à la découverte de sabots trouvés dans les lieux d'assassinat de la maison et qui paraissent appartenir à un individu ayant servi de garçon d'écurie et se nommant Charton.

Les perquisitions faites au domicile de celui-ci, rue de la Pépinière, ont amené la saisie d'un pantalon taché de sang. Charton, qui a de mauvais antécédents a quitté subitement Dijon. La justice a lancé un mandat d'arrêt.

Dijon, 2 janvier. — La police a arrêté à dix heures du soir, l'assassin des époux Roy, au moment où il allait qu'il ter la ville.

L'assassin n'a fait aucune résistance; il a fait des aveux complets avec un cynisme révoltant; il ne regrette pas son crime et sera jugé, a-t-il dit, mais ce jour-là, je ne manquerai pas de prendre un verre de cognac.

On a trouvé sur lui une grande partie des bijoux volés. A son arrivée au commissariat de police, la foule l'a hué et menacé de l'écharper.

Souvenirs du Vieux Roubaix

LE DAUPHIN

(Suite et fin)

Nous arrivons à la partie artistique, c'est-à-dire musicale, mais je ne puis m'empêcher de signaler en entrant dans la grande salle un mien portrait peint par un membre du cercle, le professeur Mills qui a poussé très loin l'école du dessin à Roubaix et fait d'excellents élèves dont quelques-uns sont devenus ou deviennent des maîtres, ses traditions lui ayant survécu.

Il y a une trentaine d'années, les concerts du Dauphin étaient généralement composés d'éléments pris dans le cercle. On y entendait une musique dont les exécutants étaient presque tous sociétaires; les vides étaient remplis par des solistes ou autres musiciens empruntés à la *Grande-Harmonie*.

Cette musique fut à l'origine dirigée par M. Hoffmann-Roussel, membre du cercle, artiste de naissance, très apprécié dans la ville. Plus tard la direction fut confiée à M. Lebeyec, sous-chef de la *Grande-Harmonie*, qui la garda jusqu'à la formation des chœurs, qui furent d'abord composés d'hommes pris ex-

clusivement dans le sein du cercle. On y introduisit ensuite les enfants des sociétaires. Puis on y ajouta un accompagnement symphonique qui fut un des grands succès des fêtes. L'orchestre ne s'arrêta pas en chemin et il parvint à exécuter des morceaux qualifiés et même des ouvertures d'opéra.

C'est L. Desrousseaux qui fut l'honneur et le mérite de diriger cet ensemble des chœurs et de l'orchestre. Jamais les concerts du Dauphin n'eurent plus d'éclat que sous sa direction.

Les fêtes étaient divisées en deux parties: le dimanche le concert, et le lendemain le banquet.

Tous les yeux se tournèrent vers le programme de 1884 qui pourra donner une idée des autres. Le premier nom que j'y trouve est celui de madame Landouzy, qui tient le premier rang parmi les cantatrices, Mademoiselle Letellier, pianiste; Minisart, professeur à l'Ecole de musique, chanteur, directeur du *Choral Nadard*, fondateur (récent) des chœurs mixtes; Paul Fournier, clarinetiste, musicien de haute valeur, directeur lui-même d'une société chorale; Pascal, ténor, chanteur de grande distinction; G. Meyer, pianiste-compositeur de premier ordre. Nous avons eu à diverses époques Victor Debuchy de Tourcoing, Victor Barré, hauboisiste, Boulcourt, cornétiste et bien d'autres.

Que d'éléments réunis! Certes, il serait malaisé de trouver dans les plus grandes villes un ensemble aussi complet; mais le banquet du lundi était et devrait être encore sinon plus brillant, au moins plus chaud, plus gai, plus *couleur locale*.

Le plat fondamental était le filet de bœuf aux petits pois, précédé de la traditionnelle tête de veau. Ce qui se consommait de ce dernier plat est indescriptible. C'était un mets national et jamais la tête avait manqué, je ne sais ce que seraient devenus nos estomacs! Le reste importait peu, mais le champagne ne manquait jamais d'arriver avec grande abondance dans ces repas qui commençaient par le simple pour arriver au composé. Les rires, les speches, les chants commençaient, les chants surtout.

C'est Ghestemme qui est le poète du lieu. Il a toujours quelque couplet nouveau en l'honneur du Dauphin.

On a chanté cent mille choses. N'a fait qu'effleurer le vélin. De ton esprit vil et malin. Pas une phrase n'est tracée... Qu'importe? J'en connais le ton: Je sais qu'il n'a rien de morose. Ta pensée était une rose. Mais elle est restée en bouton.

Est-ce qu'il y a rien de plus gracieux, de plus galant dans les plus aimables poètes du XVIII^e siècle?

J'oublie certainement plus d'un nom dans la distribution de mes souvenirs et de mes éloges.

Dans un temps antérieur, on entendait aussi Fortuné Devienne et Henri Hazebrouck.

Dans le groupe des archers après le fameux Bonnel qui n'a jamais été vaincu, nous pouvons compter César Truffaut, Adolphe Florin, Constantin Courouble dit Tin-Tin, aussi adroit tireur à l'arc que poète et à la boucle.

Enfin parmi les doyens, nous avons à retenir après François l'estomac déjà nommé, Henri Verlaix et Achille Scerpel, sénateur; qui sont titulaires depuis 51 ans. Je pense bien que notre vice-président Quint doit les suivre de près.

Jules Degraucourt et Beucaerne-Leroux députés ont été membres du cercle dont Hubert Carpentier a été longtemps secrétaire. Enfin tout le vieux Roubaix a passé par là, et le jeune y passera.

J'ai bien entendu dire qu'il y avait eu en dernier lieu quelques petits dissentiments; mais je n'ai pas voulu le croire. Nuages de famille ou querelles d'amour-oux cela passe comme un souffle et puisque je tiens à mon titre de Président d'honneur, j'adjure le Dauphin d'aller jusqu'au centenaire et je ne demande pas mieux que de vivre aussi longtemps que lui.

Gustave NADAUD.

« Le Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

seaux de Lille, Watteu, de Tourcoing et un troisième que j'enommerai tout à l'heure.

Pour Desrousseaux et Watteu, je crois avoir suffisamment exprimé tous les sentiments qu'ils m'inspirent. Cependant puisque j'en trouve l'occasion je ne suis pas fâché de sortir un peu de mon sujet pour citer un acrostiche adressé à Desrousseaux par un poète roubaixien.

A DESROUSSEAUX

Travailleur qu'un gai refrain console, Tu ce portrait tu trouveras l'ami; Ces chants connus de l'un à l'autre pôle, Et ton nom triomphant de l'oubli. Qui, cette gloire est pure et populaire! Que de clarté que rien ne peut ternir. Sort de ce front, et les cœurs ou'elle éclaire. Couvrent meilleurs aux rêves d'avenir! Entre, aux petits, ami sans flatterie; — Tu grands, de même, et resté admiré: — Et tel problème exigeait du génie; — Est vaincu, Desrousseaux t'as trouvé.

Paul Philippe.

Voilà certes une petite poésie bien tournée, et puisqu'elle émane d'un compatriote qui ne s'attend pas à la trouver ici je commets une indiscrétion qui sera je l'espère agréable à tout le monde.

Le troisième poète dont je désire entretenir le lecteur est Charles Manso de Lille. Poète, a-t-il dit, oui, sans la moindre hésitation. Et c'est l'hôte assidu des fêtes du Dauphin et toujours il apporte quelque pièce nouvelle. Il chante les grandes et belles causes, les récits touchants ou nationaux, la mémoire du Baron Taylor, la statue du général Faidherbe. Cette dernière pièce avait été acceptée par le comité, elle devait être dite au pied de la statue. Au dernier jour elle a été interdite par ordre supérieur. Etait-elle trop ou trop peu... avancée? Je ne suis pas chargé de le dire.

A côté de ces grands morceaux qui seront certainement réunis pour faire un livre, Charles Manso a de temps en temps quelques fantaisies d'une touche légère et charmante. Je vais en citer une qui m'a été adressée par lui l'an dernier. Je lui avais envoyé une carte-lettre que j'avais étourdiement fermée sans y avoir tracé un seul mot. Il reconnut mon écriture et me retourna la lettre avec ce huitain.

De cette lettre ta pensée N'a fait qu'effleurer le vélin. De ton esprit vil et malin. Pas une phrase n'est tracée... Qu'importe? J'en connais le ton: Je sais qu'il n'a rien de morose. Ta pensée était une rose. Mais elle est restée en bouton.

Est-ce qu'il y a rien de plus gracieux, de plus galant dans les plus aimables poètes du XVIII^e siècle?

J'oublie certainement plus d'un nom dans la distribution de mes souvenirs et de mes éloges.

Dans un temps antérieur, on entendait aussi Fortuné Devienne et Henri Hazebrouck.

Dans le groupe des archers après le fameux Bonnel qui n'a jamais été vaincu, nous pouvons compter César Truffaut, Adolphe Florin, Constantin Courouble dit Tin-Tin, aussi adroit tireur à l'arc que poète et à la boucle.

Enfin parmi les doyens, nous avons à retenir après François l'estomac déjà nommé, Henri Verlaix et Achille Scerpel, sénateur; qui sont titulaires depuis 51 ans. Je pense bien que notre vice-président Quint doit les suivre de près.

Jules Degraucourt et Beucaerne-Leroux députés ont été membres du cercle dont Hubert Carpentier a été longtemps secrétaire. Enfin tout le vieux Roubaix a passé par là, et le jeune y passera.

J'ai bien entendu dire qu'il y avait eu en dernier lieu quelques petits dissentiments; mais je n'ai pas voulu le croire. Nuages de famille ou querelles d'amour-oux cela passe comme un souffle et puisque je tiens à mon titre de Président d'honneur, j'adjure le Dauphin d'aller jusqu'au centenaire et je ne demande pas mieux que de vivre aussi longtemps que lui.

Gustave NADAUD.

« Le Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

LE PIED

La question du pied comme organe de préhension vient d'être portée devant l'Académie des sciences de Paris par un très intéressante note du docteur Regnault, qui a consigné ses observations personnelles sur les artisans hindous de certaines castes et de certains races.

C'est, raconte-t-il, l'Inde, les menuisiers et des artisans tamouls — les Indiens de la région de Tamoul ou Tamil habitent le sud de la presqu'île et le nord de Ceylan — de tenir avec leursorteils les objets qu'ils façonnent avec les doigts. Cela n'est pas fait pour nous étonner; mais voici qui n'est pas fait pour nous ragouter.

Le boucher, pour débiter sa marchandise, prend d'abord son couteau avec le pied, entre le premier doigt et le gros orteil, le dos de l'instrument tourné vers lui; puis saisissant la viande à deux mains, la présente en se baissant au fil de la lame et la tranche en tirant à soi de bas en haut. Enfin M. Regnault a vu un enfant bengali, pour monter à un arbre, prendre appui sur une branche en la plaçant entre le premier et le second orteils.

Voici des faits plus anciennement acquis — dont certains fort peu connus — qui fortifient le témoignage des précédents.

En Chine, on trouve à peu près partout ce pied de menuisier dit l'halux (gros orteil) s'emploie à fixer les pièces que travaillent les mains de devant; sur le Ka-Ching, les bateliers tiennent la rame avec le gros orteil.

Au Caïre, les ouvriers tirent de leurs pieds le même parti que les ouvriers chinois; sur le Nil, les Nubiens-Barabars montent la grande vergue des dahabieh en saisissant, avec le gros orteil la corde qui soutient la voile; en Abyssinie, toute la cavalerie se sert de l'étrier en prenant la courroie entre leursorteils et les autres doigts; au Sénégal les tisserands emploient le gros orteil aux travaux de leur profession.

Les Australiens, les Lapons offrent le même spectacle. En dépit d'une longue expérience acquise dans les montagnes, raconte M. d'Alberville dans son voyage en Nouvelle-Guinée, il m'arrive de choir pieusement et d'exciter la bienveillante hilarité de mes compagnons. Eux procédent avec lenteur et sécurité; presque aussi adroits des pieds que des mains, ils s'accrochent du gros orteil tantôt à une racine, tantôt à une saillie de roche.

Dans le Yucatan, les Indiens ramassent des pièces de monnaie avec les pieds, saisissent de même des pierres et les lancent. Les Charruas emploient l'étrier de la même manière que les cavaliers abyssinien. Les Guyaoures peuple de cavaliers, lancent une pierre de la main ou du pied indifféremment. Les Indiens curules tiennent le prépeur entre le gros orteil et le reste du pied, et s'il vous arrive jamais de fumer avec la pipe de l'Amérique, prenez garde à vos poches et à leurs pieds dont ils se servent avec une maestria qu'un pensionnaire des maisons cossues pourrait leur envier. Un voyageur, Emile Delville, confesse qu'il n'est jamais parvenu à saisir des objets d'un très petit volume, tels que hameçons par exemple, aussitôt enfouis dans le sable, à l'aide du « pouce du pied ».

« Le gros orteil n'est-il qu'un doigt ordinaire? demande Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, ou ne serait-il pas, comme on l'appelle généralement, un véritable pouce de pied? Ne possède-t-il pas un adjuvant, un extenseur, deux déchisseurs propres à le tirer sans qu'aucun organe possible de préhension. Il en devient l'organe effectif quand l'exercice le développe en ce sens; il y devient impropre quand il est exclusivement employé à la marche.

Preuve: les services « manuels » que dans les races qui ne le connaissent que comme instrument de locomotion, certains individus arrivent à en obtenir sans qu'aucun disposition particulière favorise cette adaptation. Tel « homme sans bras » qui, aux Folies-Bergère, jouait aux cartes, buvait et mangeait, donnait des poignées « de mains », applaudissait « des deux mains »... le tout avec ses pieds.

Revenons aux Indiens observés par le docteur Regnault. L'halux possède chez eux des mouvements de flexion, d'extension, d'adduction et d'abduction très étendus. Mais le mouvement d'opposition caractéristique du véritable pouce et qui existe chez les singes fait défaut chez les mêmes sujets, et chez certains la distance entre le gros orteil et le suivant va quelquefois jusqu'à 40 et 45 millimètres. M. Regnault explique et justifie très bien l'absence de ce mouvement d'opposition.

Disons d'abord qu'un homme fin et contrefait les os longs, au nombre de cinq, qui constituent le squelette de la partie moyenne du pied dont ils forment ou contribuent à former la voussure et la plante; par leur face extérieure ces os s'articulent à un avec lesorteils. On les compte à partir de celui qui est en continuité avec le gros orteil. Cela posé, on comprend que pour que le gros orteil s'oppose aux autres doigts, il faut qu'il que la tête du premier métatarsien roulotte autour du deuxième

cas dans lequel l'appareil du gros orteil n'offrirait plus à la marche, au lieu du point fixe qui lui est nécessaire, qu'un point d'appui mobile.

L'homme serait donc obligé de marcher sur les bords externes de ses pieds à la façon des singes anthropomorphes. Dès lors pour lui comme pour ceux-ci, la marche, laborieuse et difficile, ne serait plus qu'un accident, au lieu de ce qu'elle est: une fonction normale.

Conclusion de l'auteur: « Le singe, qui ne se sert de son pied qu'à titre d'organe de préhension et pour grimper aux arbres, possède un pied mou; l'homme, qui s'en sert pour la marche seulement, dispose d'un pied pied; et l'Indien, qui s'en sert pour la marche et pour la préhension, est en possession d'un pied-pouce. »

RÉVOLUTION DANS LA PARFUMERIE

La Parfumerie, cette délicieuse complice des coquetteuses féminines, vient de subir une transformation considérable et de plus heureuse, grâce à l'Élixir de la CONGO, pour le mouchoir, et à l'Eau de Toilette des PRINCES DU CONGO, nouvelles créations de M. Victor Vaisnier dont le nom est si connu. Ces suaves produits, qui se trouvent, 43, rue de la Gare, à Roubaix, chez M. Duryer, se recommandent par leur délicatesse, par l'exquise finesse et l'incomparable douceur des parfums.

Irises des lilas, à M. Victor Vaisnier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'influenza a fait sa réapparition à Roubaix. Beaucoup de personnes sont atteintes, mais, jusqu'ici, on ne signale aucun cas grave.

Les contributions. — Les rôles de la taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès, dus pour l'année 1891, ont été établis par les propriétaires de biens de mainmorte, situés dans la ville de Roubaix (rôles supplémentaires) sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction de droits.

Les réclamations, auxquelles ne seraient pas joints l'extrait du rôle et les quittances des termes échus, ne seront pas admises. Celles qui ont pour objet une note au-dessous de trente francs ne sont pas assujetties au droit de timbre.

Les rôles de la taxe militaire (rôles primitifs) de la ville de Roubaix, pendant l'année 1891, sont également en recouvrement.

La liste des conscrits de la classe 1891 — Nous donnons plus loin la liste des conscrits de Roubaix, de la classe 1891.

On nous prie d'insérer la note suivante: « Le tableau du recensement des conscrits de la ville de Roubaix (classe 1891) est affiché à la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance en cas de réclamation. »

Un sermon flamand sera prêché, en la chapelle des Carmélites, le dimanche 3 janvier, à 4 heures du soir.

Réunion du comité du Refuge de nuit. — Le comité du Refuge de nuit s'est réuni, samedi soir, au siège de l'œuvre, sous la présidence de M. Henri Buisson.

Il a été décidé que l'œuvre de la « Bouche de pain » commencerait le jeudi 7 janvier. La « Bouche de pain » consistera à distribuer, aux malheureux, tout roubaixiens qu'étrangers, un pain et 250 grammes de pain. Cette distribution se fera tous les jours, de 9 heures et demie du matin à 11 heures et demie et de trois heures du soir à quatre heures et demie.

Chaque jour, un membre du comité sera désigné pour la surveillance.

Le Comité veut des remerciements aux Roubaixiens qui ont offert l'installation complète et gratuite de la cuisine, ainsi qu'à plusieurs sociétés qui ont promis d'organiser des fêtes au profit de l'œuvre.

Il fait appel à la générosité de tous et espère que dans les réunions de familles, qui auront lieu ces jours-ci, on fera des collectes pour le Refuge de nuit.

Le temps présumé pour le mois de janvier. — Du 7 au 14, temps alternativement clair et couvert; du 14 au 22, temps doux, plus vent et pluie; du 22 au 29, vent et neige et ensuite sécheresse du givre et du brouillard.

La vente du poisson à Roubaix. — Du 20 au 31 décembre, il a été vendu, à Roubaix, 18,570 kilogrammes de poisson.

Un noyé quai de Calais. — Des passants ayant aperçu, samedi à midi, le corps d'un homme dans le canal, quai de Calais, le ramènèrent sur la berge et avertirent les agents du poste du Pont Morel. L'identité du noyé a été aussitôt établie. C'est un ouvrier de la Compagnie de Vicogne et Neux, Auguste Fourmentaux, âgé de 40 ans, demeurant rue Voltaire, cour Messiaen.

M. Chauveau, commissaire du 4^e arrondissement.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1891 - 19

SANS MÈRE

Par Paul DAIGREMENT

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE

II

Premiers soupçons

— Toutes ces courtoises se ressemblent, et observer, M. Manuel, elles sont vendues par les grands papeteriers, avec les autres fournitures de bureau; mais elles viennent évidemment des mêmes fabriques.

— Pas d'autre indice? demanda M. Marais.

Le commissaire tendit le morceau de papier où étaient les chœurs.

— Encore ceci, dit-il.

— Une mèche de cheveux très courts, noirs et fins, qui ont été trouvés dans la main droite du cadavre.

M. Marais déplia le papier, et tout aussitôt, presque malgré lui, tandis que de légers picotements lui passaient à fleur de peau, il entrevit la tête brune de Pierre de Sauvès, avec sa chevelure coupée presque ras et les boucles rebelles de son front.

— C'est singulier! pensa-t-il, serait-ce lui, le coupable? Mais il garda sa réflexion pour lui, serra la mèche dans son portefeuille et ne prononça pas une parole.

A cet instant, un remueur profond monta de l'arabesque, de la courtoise par la fenêtre.

— C'est le juge d'instruction, M. de Courneuve, dit-il, qui arrive avec son substitut.

On les introduisit. M. Manuel exposa de nouveau l'affaire et raconta ce qui avait été exécuté jusqu'ici.

— Le corps est dans une des pièces de l'usine, dit-il en terminant.

— Et il ne peut y rester, déclara le juge, car l'odeur qu'il dégage arrive jusqu'ici, c'est dangereux avec cette chaleur.

Il faudrait le faire transporter à la Morgue, où l'on procéderait à l'autopsie, si elle est encore possible.

— J'ai déjà télégraphié pour demander le fourgon de l'administration, déclara le commissaire.

— Il est arrivé en même temps que nous, dit le substitut. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur le juge, je vais m'occuper de cette translation qui va être difficile.

— Allez, mon cher ami, dit M. de Courneuve, mais prenez des préca